

UN PARC SOLAIRE « NOUVELLE GÉNÉRATION » DE 25000 M2 VIENT D'ÊTRE INAUGURÉ

Giuncaggio, sous le soleil exactement...

Présidée par Paul Antoniotti, la société Corsica Sole a procédé au lancement de sa troisième centrale solaire dans l'île à Giuncaggio, le 8 octobre dernier. Cette opération s'inscrit dans un ensemble de quatre centrales qui constitueront, in fine, la plus importante plateforme photovoltaïque avec stockage de Corse.

SOLE. C'est sur le territoire communal de Giuncaggio, à quelques pas du lit du Tavignanu, que viennent de s'achever les travaux d'une impressionnante centrale solaire dite « de nouvelle génération ». Ce projet mené par Corsica Sole est doté de 25 000 m² de panneaux solaires étendus sur 6,5 hectares. La structure produira une puissance de 5 MegaWatts-crête (MWc) et bénéficiera d'une capacité de stockage de 7,5 Megawatt-heure, soit l'équivalent de la consommation annuelle de la population d'une commune comme Aleria. Lors de cette journée inaugurale, des dizaines de journalistes de la presse spécialisée dans les ENR étaient là afin découvrir les dessous de cette ambitieuse réalisation, mais aussi pour parler de « Corsica Sole », devenu acteur majeur de ce secteur de l'énergie solaire puisque la structure intervient également en Métropole et dans les départements d'Outre-Mer. Le maire de Giuncaggio, Philippe Marchioni, celui de la commune voisine de Pancheraccia, Paul Angeli, ont ainsi tenu à être de ce rendez-vous qui honorerait également la réussite de l'un des enfants du territoire, Paul Antoniotti. Le Président de l'Assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni et le Président de l'ADEC, Jean-Christophe Angelini, le Sous-Préfet de Corte, Ronan Leautic étaient également conviés à cette cérémonie de lancement et d'explications techniques sur ce symbole de la transition écologique.



Paul Antoniotti : « Nous possédons un parc de 50 MGW, en grande majorité sur la Corse et depuis peu sur le continent, cela va de petites structures, que nous installons par exemple sur les toitures, jusqu'à de grandes centrales de 12 MGW. Notre projet est de devenir un des leaders dans le secteur solaire, de la réalisation au stockage de cette énergie. Cette centrale implantée à Giuncaggio correspond environ à la consommation de 1500 foyers, soit l'équivalent d'une commune moyenne. Ce projet s'inscrit totalement dans l'objectif de la région Corse d'autonomie énergétique. C'est en multipliant ce type de centrales que l'on pourra produire de l'énergie un peu partout sur l'île, d'être au plus près des besoins et, avec le stockage associé, de permettre d'avoir de l'énergie solaire de jour comme de nuit. Ces dernières années, il y a eu une révolution industrielle qui a permis de grandes avancées concernant le stockage. Ce projet n'était pas possible il y a dix ans. Aujourd'hui, nous sommes capables de produire et de stocker de manière vraiment compétitive économiquement parlant. Le solaire, en Corse, est aujourd'hui

le mode le plus économique et le plus écologique en matière de production d'énergie. »

Retombées directes pour la commune

Cette réalisation, d'un montant de 20 millions d'euros, a bénéficié de financements privés de la part de la Caisse d'Épargne, du fonds d'investissement Eurofideme 3 géré par MIROVA et de l'État via la BPI : « Nous nous rémunérons directement sur le tarif d'achat. De plus, ces installations, soumises à une taxe spéciale perçue localement, permettront de rapporter à la commune de Giuncaggio environ 25 000 euros par an. » Cette Centrale dispose également d'un contrat d'achat avec EDF sur 25 ans : « Ces panneaux solaires sont fabriqués en France, ils ont un très bon rendement et un bilan carbone très bas. Ils sont garantis pour la période du contrat mais ils peuvent très bien tenir trente ou quarante ans. » Employant une cinquantaine de personnes, Corsica Sole se développe donc à grande vitesse et prévoit dès 2020, l'implantation d'une centrale solaire à la Réunion. Toujours en pointe, la société s'est également

affirmée sur le marché de la voiture électrique en créant, il y a cinq ans, la marque Driveco « pour contribuer à la mobilité électrique toujours grâce à l'énergie solaire et son stockage... »

Le Président de l'ADEC, Jean-Christophe Angelini n'a pas manqué de saluer l'action de Corsica Sole : « En tant que vice-président de Cap Énergie, je vois beaucoup d'intérêt à cette démarche. L'enjeu est bien sûr dans la production des énergies renouvelables mais aussi dans cette capacité à les stocker. Ce projet nous permettra de mieux gérer les pics de consommation avec un déploiement ingénieux et innovant de différents process. C'est une réalisation qui fera école à n'en point douter. Les prochaines initiatives sont soumises à des appels à projets qui ne peuvent pas s'extraire des exigences de la Commission de Régulation de l'Énergie. Il y a un environnement juridique et technique particulièrement contraint et ce projet de Giuncaggio n'en est que plus beau pour avoir franchi toutes ces étapes. On est là dans une pleine exemplarité... »

Pour le Président Jean-Guy Talamoni : « L'autonomie énergétique ne doit pas être fixée à horizon 2050 mais bien avant et cette centrale va dans le sens de ce que nous souhaitons... Ce type de projets doit se multiplier, il y a urgence pour la Corse. Aller dans ce sens, c'est défendre l'environnement, c'est défendre les droits des générations futures, c'est quelque chose qui ne peut être oublié à l'heure où nous inaugurons ce type d'infrastructures. »

Assurément dans le vrai, les dirigeants de Corsica Sole ont la conviction que cette révolution énergétique en marche permettra à terme de quitter l'ère du carbone. Et la centrale de Giuncaggio est désormais là pour les conforter dans leur démarche.

Y.C.